



Bonne
et heureuse Année 2022

Chères Faugatiennes, chers Faugatiens,

Le bilan de l'année ne peut se faire sans prendre du recul face à la pandémie de COVID-19 qui nous a touchés et qui a eu un impact sur la vie de chacun de nous.

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quittés à cause de ce virus ou pour d'autres causes cette année. Cette pensée s'élargit, bien entendu, aussi à leur famille.

Le déploiement de la vaccination sur tout le territoire et notamment sur le Muretain agglomération avec son centre de vaccination a été décisif dans la situation que nous vivons actuellement.

Je crois que pour commencer, nous pouvons nous féliciter d'avoir combattu efficacement la tempête. Les gestes barrière et la vaccination ont été les armes qui nous ont permis d'envisager aujourd'hui de reprendre une vie normale...

L'équipe municipale et moi-même avons mis l'accent sur les personnes plus isolées et plus fragiles en les accompagnant du mieux possible.

Depuis quelques jours, la situation sanitaire s'est excessivement dégradée. Le gouvernement a donc annoncé de nouvelles mesures à appliquer. Entre autres le port du masque sera de nouveau obligatoire dans les lieux publics clos, y compris ceux soumis au pass sanitaire. Je compte sur chacun de vous pour prendre en compte ces nouvelles mesures afin de lutter efficacement contre la propagation de ce virus.

Nous avons également eu le plaisir de pouvoir organiser à nouveau des rencontres, des événements comme la fête locale, octobre rose, téléthon, marché artisanal, vide-grenier, etc...

Nous avons soutenu notre tissu associatif ayant conscience des liens qui sont créés entre tous les adhérents.

Avec la mise à disposition de plusieurs salles nos associations peuvent à nouveau proposer leurs activités sportives et artistiques. Nous avons besoin d'activité, nous avons besoin de nous retrouver !

Je remercie très chaleureusement tous les employés et les Présidentes, les Présidents avec leur bureau. La commune remercie également tous les bénévoles qui donnent de leur temps anonymement sans qui nos associations ne pourraient fonctionner.

Le forum des associations de la rentrée de septembre a été un franc succès puisque beaucoup de nos associations ont été présentes afin de proposer des expositions ou simplement des échanges avec vous tous.

Vous imaginez bien que la collaboration avec les équipes scolaires et éducatives a été très riche pendant toute l'année. Je remercie la directrice de notre école, les enseignants et le personnel périscolaire en lien avec l'éducation pour leur implication dans la bonne marche de notre école.

Notre objectif a été, à tous les niveaux, le bien-être de tous les élèves aussi bien dans l'apprentissage, que la restauration ou l'accueil des enfants et des familles.

La situation économique des ménages n'a parfois pas encore retrouvé son niveau d'avant crise et nous nous employons à aider par le biais du CCAS les familles les plus en difficultés.

Chaque année apporte son lot de nouvelles personnes et nous sommes très heureux d'avoir accueilli encore en 2021 de nombreuses familles.

J'espère que chacun se sent bien dans notre commune et s'y est bien installé.

Le projet principal de 2022 sera celui de l'agrandissement de la salle de restauration scolaire. Une présentation du projet vous est proposée dans les pages suivantes.

Je veux y croire, notre présent prend aujourd'hui des teintes plus lumineuses que l'année dernière. Alors, j'espère qu'il augure en effet d'un avenir radieux pour chacun de nous.

Mesdames, Messieurs, Chères Faugatiennes et Chers Faugatiens, au nom de tout le conseil municipal et en mon nom, je vous souhaite une très belle année 2022 !

Qu'elle vous apporte santé, moments de joie et bonheur en famille !

Le Maire – Jean-Marie PUIG

Mairie de Le Fauga

05 61 56 30 04

mairie@lefauga.fr

N° d'astreinte 06 87 40 61 84

www.lefauga.fr

facebook

Mairie de Le Fauga

Application CityAll
sur smartphone



Médiathèque « Les 2 rives »

05 61 35 04 13

bibliotheque@lefauga.fr

www.mediatheque-lefauga.fr



Un nouveau logo pour la commune

Après plusieurs décennies de bons et loyaux services, notre logo méritait un coup de jeune pour mieux coller à l'image actuelle de notre commune qui a beaucoup évolué.

Pour le concevoir, la commune a fait appel à la société Microsophia, agence de communication qui a déjà mis son expérience au service de la mairie.

Voici notre nouveau logo, qui va, dès à présent, accompagner notre communication et notre image.



Reprenant les codes couleurs identitaires de la terre et de l'eau, il retranscrit le lien fort qui unit Le Fauga à la Garonne. Même si notre territoire est traversé par ses eaux, le village s'affiche comme un trait d'union entre ses deux rives.

Le marron, couleur de la terre par excellence, apporte chaleur, sérénité et douceur, des valeurs qui nous sont chères ; il connote le retour aux choses simples, la beauté naturelle des éléments.

Le bleu vert d'eau, rappelant celui de la Garonne, évoque quant à lui le pouvoir apaisant et fascinant de l'eau, symbole d'harmonie et de stabilité.

Avec un graphisme plus moderne et stylisé, la commune est représentée par ses éléments emblématiques, issus de son blason traditionnel : **la mairie, l'église et le bac sur Garonne.**

Un petit clin d'œil à Clara Galigné, stagiaire à la mairie, qui a participé à l'élaboration du logo.



Du nouveau sur CityAll

La commune s'est dotée d'une nouvelle version de l'application mobile CityAll. Ainsi vous pourrez avoir encore plus d'informations en temps réel, des informations complémentaires sur la mairie et de nouvelles fonctionnalités comme la liste des associations, les commerces...

Pour tout ceux qui n'ont pas encore essayé, rendez-vous sur votre mobile et téléchargez l'application CityAll.

Guide pratique Le Fauga - 2021

Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres la nouvelle version actualisée de notre Guide pratique 2021 contenant toutes les informations utiles pour votre quotidien.

Une fois de plus, nous tenions à **remercier tous les annonceurs qui, par leur soutien publicitaire**, ont contribué à la réalisation de ce Guide pratique. Merci pour l'intérêt que vous leur porterez.

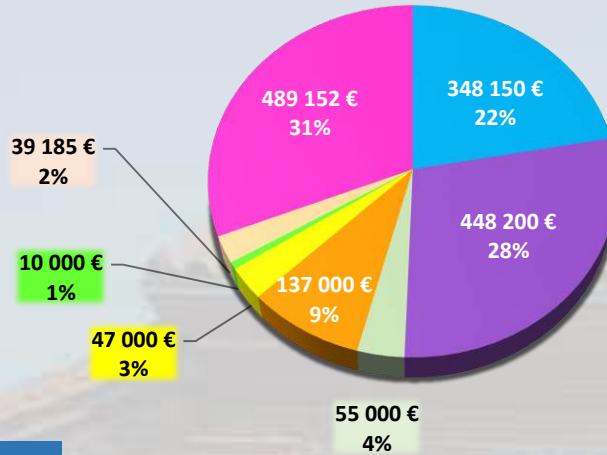
Le guide pratique est disponible sur demande à la mairie.



Dépenses de Fonctionnement

Dépenses liées au fonctionnement de la collectivité. Remboursement des intérêts d'emprunt. Rémunérations du personnel. Dépenses d'entretien et de fournitures. Adhésions aux divers syndicats, organismes et au Muretain Agglo. Dotation aux écoles. Subventions aux associations...

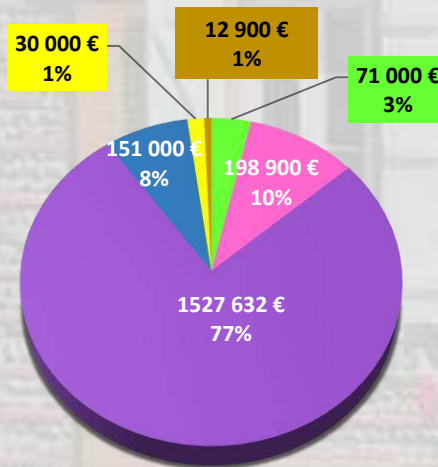
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Virement à la sect° invest



1 573 687 €

Dépenses d'Investissement

- Immobilisat° incorporelles
- Immobilisat° corporelles
- Immobilisat° en cours
- Emprunts
- Dépenses imprévues
- Opérations patrimoniales



1 991 432 €

Travaux
Constructions
Mobiliers et matériel
Informatique

Vote des taux communaux

Suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales

Le Conseil Municipal a décidé lors du vote du budget de ne pas augmenter les taux communaux.

Suite à la réforme fiscale, les communes ne percevront plus la taxe d'habitation à partir de 2021.

Celle-ci sera remplacée par la part Départementale de la taxe sur le foncier bâti (21,91 %).

Le taux de la taxe foncière pour 2021 est donc ainsi calculé

$$\text{Taux Communal 2020} + \text{Taux Départemental 2020} = \text{Nouveau Taux 2021}$$

$$15,60\% + 21,90\% = 37,50\%$$

Le taux de la taxe foncière non bâti reste inchangé : 81,72 %

Pour info :



■ TEOM

Par délibération du 30 mars 2021, le Conseil Communautaire a voté le taux de **TEOM 2021 à 9,53 %**.

La TEOM intégrée à l'impôt sur le foncier bâti était calculée sur la base de la valeur locative du logement.

■ Taxes Foncières Intercommunalité

Par délibération du 30/03/21, le Conseil Communautaire a voté les taux suivants :

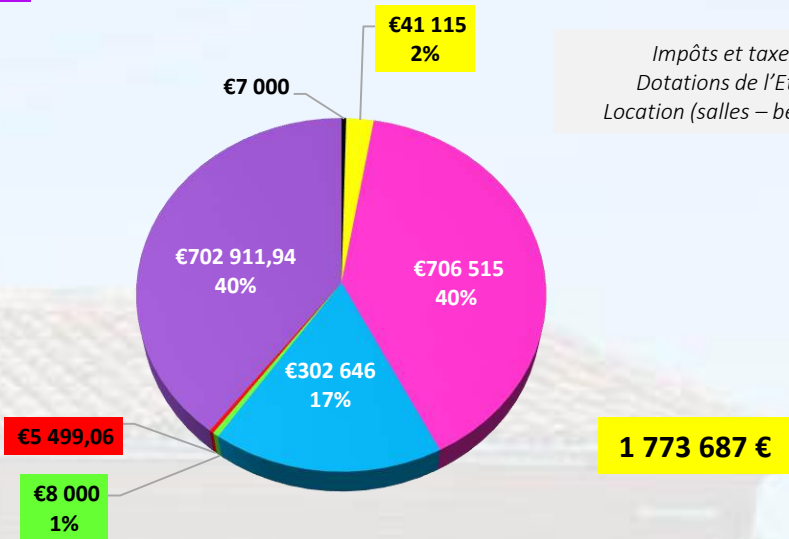
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : **4,40 %** (hausse de 5,77 % contre 4,16 % en 2020).

- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : **8,01 %**

Recettes de Fonctionnement

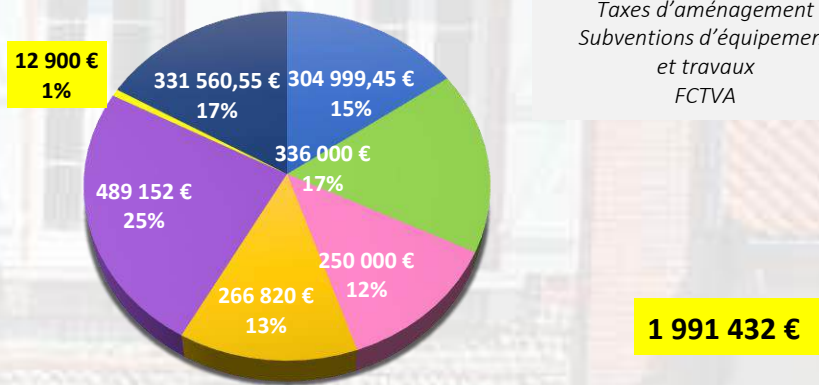
Budget Primitif 2021

- Atténuation de charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations participations
- Autres produits
- Produits exceptionnnels
- Résultat reporté



Recettes d'Investissement

- Subventions investissement
- Dotations fonds de réserve
- Excédent de fonct.
- Produits des cessions
- Virement de la sect° invest
- Opération patrimoniale
- Solde d'exécution



BUDGET 2021 - Subventions aux associations

A.C.C.A.	400 €
ADLFA (association contre grêle)	200 €
Amicale 3ème Age	600 €
Atelier du Fauga	600 €
L'Avis du Fauga	200 €
Body Karaté	400 €
Club Gym détente	500 €
Comité des fêtes	3 600 €
Coopérative scolaire Cadeau de Noël + goûter	1 000 €
Coopérative scolaire	3 500 €
Désir Informatique Faugatien	600 €
Judo Muret	500 €
La Pétanque	700 €
Le Pêcheur Faugatien	600 €
Les Amis de la Chapelle de l'Aouach	400 €
Les Petits Loups	200 €
Les P'tits Faugatiens	400 €
Prévention routière	200 €
Tennis club Le Fauga / St Hilaire/ Lavernose	300 €
Théâtre du bac (adulte/ enfant)	450 €
TMS La Savate	200 €
U.S.F Foot	2 000 €
Yoga	400 €
Zumba	500 €

TOTAL 18 450 €

Par délibération du Conseil Municipal, une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € au Club Gym Détente afin de les aider à faire face à la crise sanitaire.

Une subvention de 200 € a été votée à l'association Solidarité Faugatienne qui vient de se créer.



2ème modification simplifiée du PLU

Plan Local d'Urbanisme



Une 2ème modification simplifiée du PLU est engagée en vue de permettre la réalisation des objectifs suivants :

- Modification de l'article UC9 afin d'augmenter le coefficient d'emprise au sol.
- Modification des articles UB6 et UC6 afin de réglementer l'implantation des annexes par rapport aux Routes Départementales.
- Modification des articles 11 afin de clarifier les règles concernant les clôtures et d'autoriser des murs pleins de 1,80 m de hauteur pour les clôtures situées le long des voies bruyantes.
- Modification des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).
- Modification de l'échéancier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisation des zones 1AU et 2AU afin de maîtriser l'urbanisation à moyen et long terme notamment eu égard à la capacité des équipements publics (groupe scolaire).



Mésolia – Résidence intergénérationnelle

Les premiers habitants de la résidence Intergénérationnelle située sur la commune ont emménagé en septembre.

Cette nouvelle réalisation compte 24 logements :

- 6 logements familiaux – R+1
- 18 logements « séniors » 12 T3 et 6 T2 – Plain-pied

Le projet a été porté par le groupe Mésolia, bailleur social, qui va gérer la résidence.

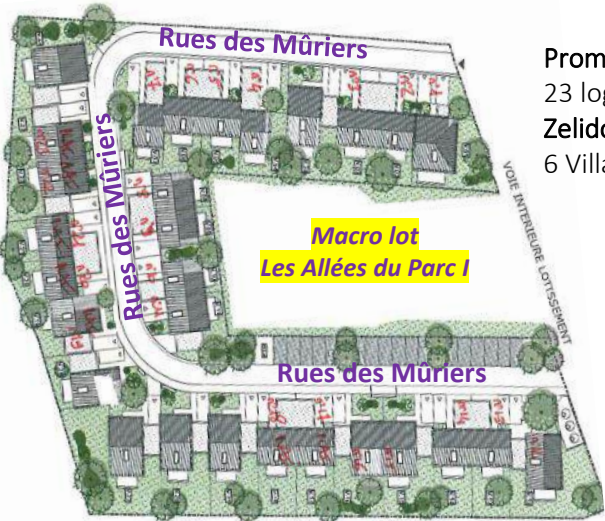
Concernant les logements « séniors », les faugatiens ont été prioritaires pour l'attribution d'un logement.

Derrière la résidence, la mairie a délimité un espace pour réaliser des jardins partagés pour les résidents.



Lotissement Le Clos Cazau
Impasse des Lilas

Opération Promologis - Zelidom



Promologis
23 logements locatifs : 6 T4 + 17 T3 (dont 1 de plain-pied)
Zelidom
6 Villas R+1 – Accès à la propriété



Lors des derniers conseils municipaux, les élus ont voté l'attribution des noms des nouvelles rues sur la commune.



- Lotissement Le Clos des Catalans**
- Rue des Edelweiss
 - Rue du Pic du Canigou
 - Mérédien des Catalans
 - Rue du Pic d'Aneto
 - Impasse de la Rando

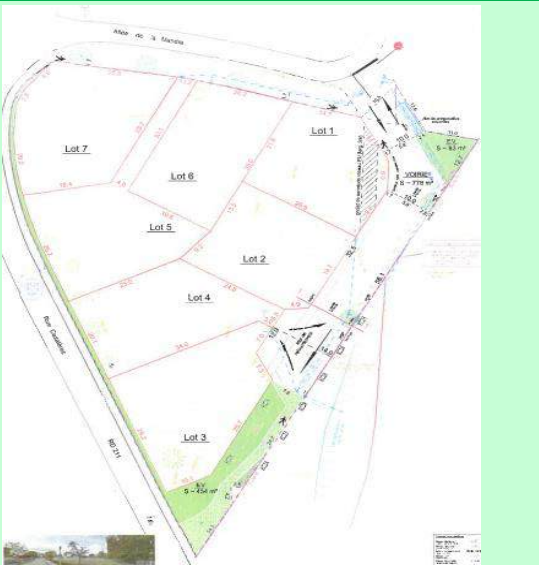


- Lotissement Le Clos du Lavoir**
Impasse du Lavoir
6 lots

- Lotissement Les Allées du Parc I**
- Rue des Peupliers
 - Rue des Tilleuls
 - Rue des Bouleaux
 - Rue des Chênes
 - Rue des Mûriers



- Lotissement L'Orée du bois**
7 lots

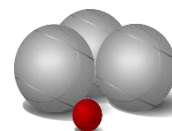


- Lotissement en cours de réalisation Les Allées du Parc II**
28 lots





Boulodrome



Attendu par les boulistes depuis plusieurs années, le boulodrome municipal sera bientôt opérationnel.



En suivant, mobilier urbain et éclairage viendront compléter cet espace de loisirs.

Cimetière – Agencement d'un espace cinéraire et agrandissement

Les travaux de terrassement ont été réalisés. En début d'année 2022, des cippes, des cavurnes et un jardin du souvenir viendront compléter ce nouvel espace cinéraire.



Circulation en zone 30

ZONE

Le Maire, Jean-Marie PUIG, a élargi le périmètre de la zone 30 sur tout le centre de la commune. Pour plus de sécurité, la vitesse maximale autorisée dans **cette zone est de 30 km/h** pour tous les véhicules.

Réduire la vitesse à 30 km/h permet aux habitants de mieux vivre, d'être plus en sécurité et de favoriser aussi la pratique du vélo et de la marche. Autre bénéfice de la création d'une zone 30, la réduction du bruit de la circulation automobile et de la pollution.

Arrêté municipal 2021/26

Marquage au sol



4 nouveaux défibrillateurs pour sauver plus de vies sur la commune

Défibrillateur Automatisé Externe - DAE

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un **dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque**. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

La salle Jean-Claude Cambus (changement de matériel), le terrain de football, la mairie et le parking de la gare viennent d'être équipés d'un défibrillateur externe afin de couvrir au mieux l'ensemble de la commune.

En début d'année 2022, une formation sera proposée à l'ensemble du personnel municipal, scolaire et aux associations.

Le décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018, pris en application de la loi n°2018-528 du 28 juin 2018, précise les ERP soumis à l'obligation de détenir un DAE, à savoir :

- A partir du **1^{er} janvier 2020**, ERP de catégories 1, 2 et 3.
- A partir du **1^{er} janvier 2021**, ERP de catégories 4.
- A partir du **1^{er} janvier 2022**, certains ERP de catégories 5.



Prochainement – Chemin Grangé – Dispositif de comptage routier

Les études sur le comptage routier servent notamment à établir un état des lieux du trafic, en fonction de l'heure et de la période de l'année, qui servira d'aide à la prise de décision.



Cérémonie du 11 novembre

Jeudi 11 novembre 2021 jour de commémoration du 103e anniversaire de l'Armistice de 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France. Hommage national au dernier Compagnon de la Libération et figure de la Résistance, Hubert Germain décédé le 12 octobre 2021 à l'âge de 101 ans.

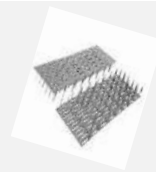
Avec émotion... N'oublions jamais que nous sommes libres parce que des femmes et des hommes ont sacrifié jusqu'à leur vie pour leur pays.



Travaux – Restaurant scolaire

En février, un sinistre au niveau du plafond et un désordre au niveau de la toiture du restaurant scolaire, nous ont obligés à fermer le bâtiment. Depuis, les élèves prennent leurs repas dans la salle Jean-Claude Cambus.

Une partie de la charpente s'est fortement désolidarisée avec plusieurs connecteurs (plaques métalliques perforées) qui ne sont plus fixés.



Connecteurs (plaques métalliques perforées)



	Montant TTC	Description travaux
EXPERT BEA	816,00 €	Expert Mairie
NC SERVICES ET DEMENAGEMENT	588,00 €	Déménagement matériel self
GALLAY	8 094,24 €	Dépose toiture et bâchage
SITAF	2 655,55 €	Dépose faux plafond
VERITAS	1 896,00 €	Bureau de contrôle
GALLAY	24 356,59 €	Charpente - Couverture - Options
HONORAIRES - ARCHITECTE	2 160,00 €	Mr JF Casadepax
TOTAL	40 566,38 €	Subvention demandée au Conseil Départemental

Les travaux de réparation ont été achevés, et comme nous l'avions prévu dans notre programme, nous avons décidé de programmer l'agrandissement du restaurant scolaire.



Restauration scolaire à la salle Jean-Claude Cambus



Projet d'agrandissement du restaurant scolaire

Le projet consiste à agrandir le bâtiment du restaurant scolaire afin d'en augmenter la capacité. Le bâtiment existant accueille les élèves de maternelle et les élèves d'élémentaires. L'extension est prévue sur l'emprise du parking existant, accueillant les locaux de cuisine et de service. Les places de stationnement situées entre le bâtiment et la rue Cazalères seront réaménagées.



PHOTO 1 - ETAT DES LIEUX



PHOTO 1 - PROJET

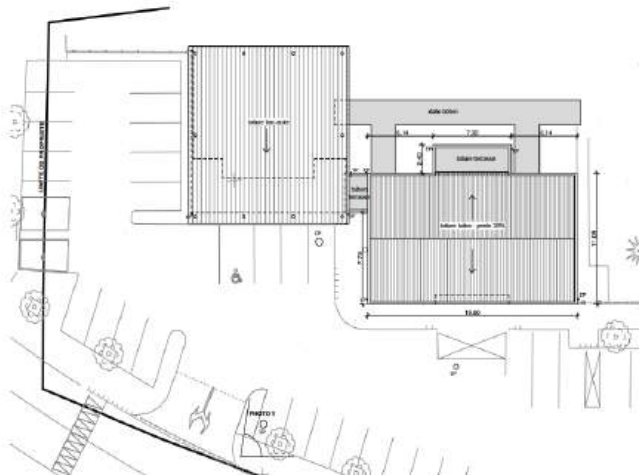


PHOTO 2 - ETAT DES LIEUX

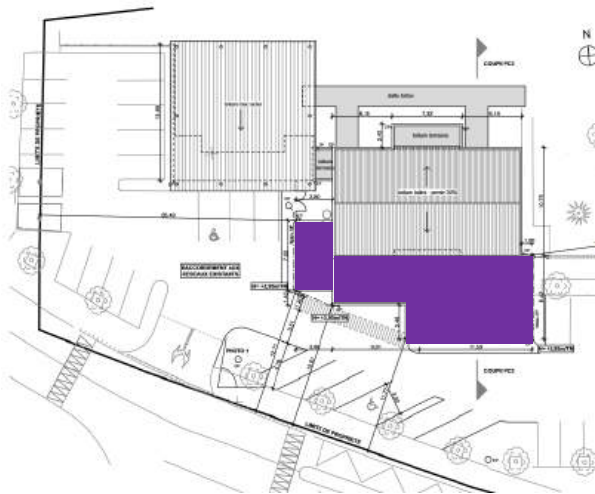


PHOTO 2 - PROJET

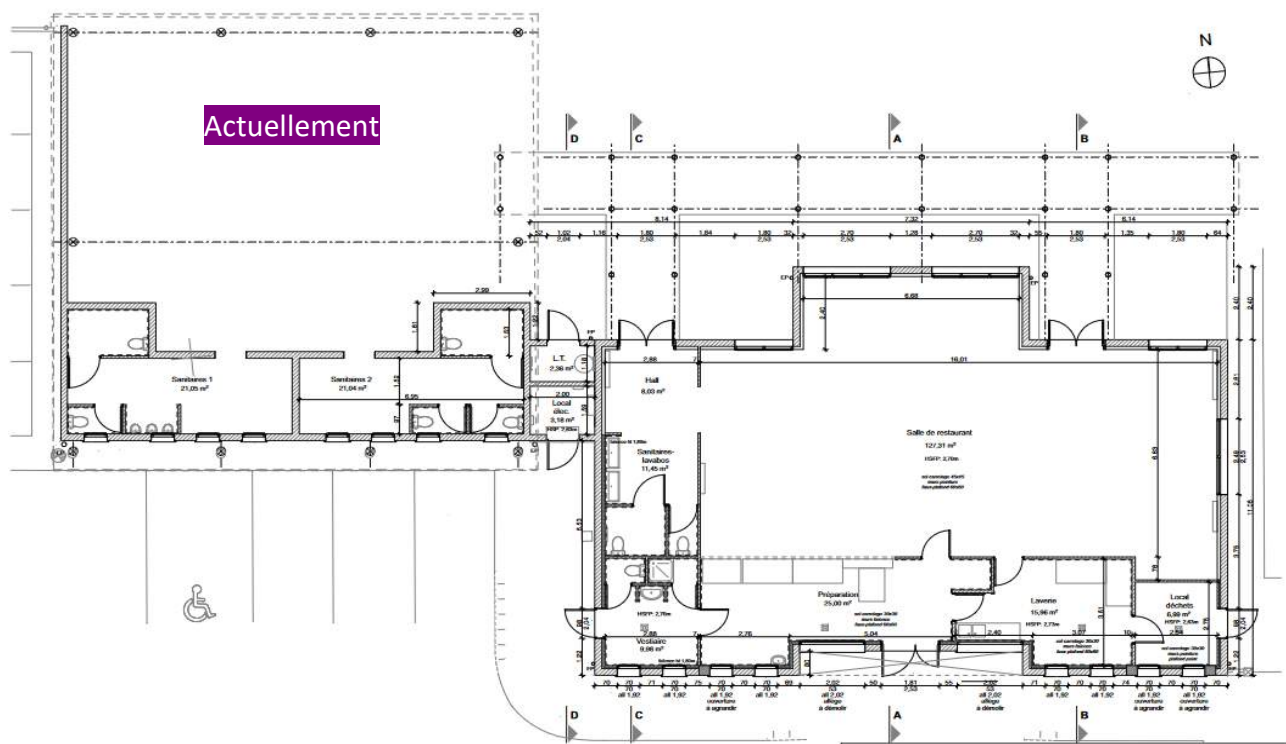
Situation actuelle



Projet agrandissement



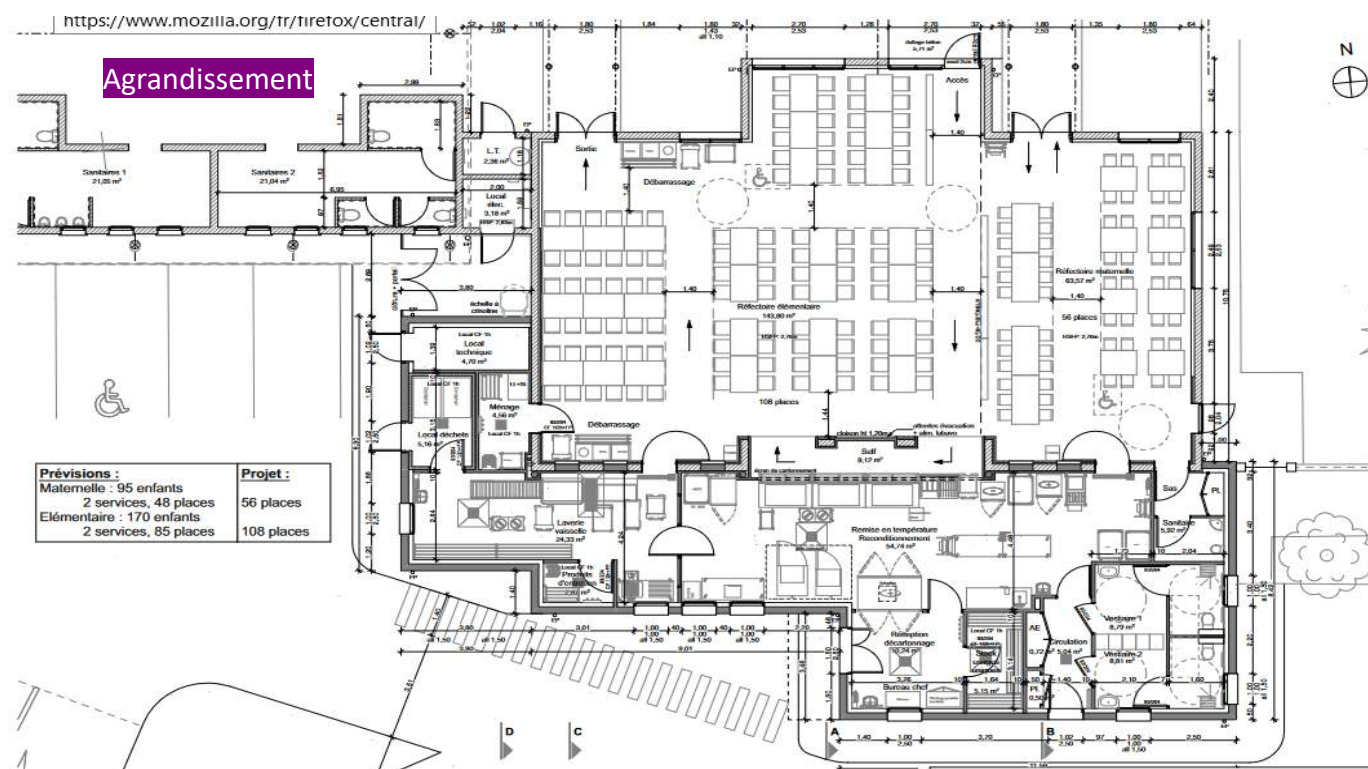
 Agrandissement de l'office : 159 m2



L'agrandissement permettra de servir 164 enfants par service.

Vendredi 17 décembre, le Conseil Municipal a validé par délibération le plan de financement de l'extension et réhabilitation du restaurant scolaire.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 667 152 € HT comprenant les honoraires, les études et le matériel. Des subventions ont été demandées auprès de la DETR (40 %) et du Conseil Départemental (20%).



Un bilan positif malgré les contraintes sanitaires

Les différents partenariats de la médiathèque

Les mardis et vendredis matin sont consacrés à la venue de toutes les classes de l'école, ainsi qu'à la venue des assistantes maternelles une fois par mois. Il ne s'agit pas seulement de prêts de livres. Des animations thématiques leur sont proposées, souvent en lien avec les expositions réservées auprès de la médiathèque départementale. Le centre de loisirs n'est pas en reste et bénéficie également d'animations ou ateliers.

En dehors de ces créneaux, des ateliers créatifs ou des ateliers jeux de société sont proposés au jeune public.

Quant au public adulte, il peut participer aux cafés littéraires une fois par trimestre et aux séances de scrabble tous les jeudis après-midi à 15h.

Outre les différentes animations proposées, l'aménagement de l'espace de la médiathèque permet différents usages :

- Certains profitent de la salle-mezzanine ou le jardin d'hiver pour travailler.
- D'autres s'installent pour jouer à des jeux de société.
- D'autres encore tout simplement bouquinent, ou se donnent rendez-vous pour des cours de russe

Deux grands événements ponctuent l'année : La journée Nature et la journée du Patrimoine.

Le vivre ensemble, l'accès à l'information, le loisir et la culture sont mis à l'honneur.

Petite rétrospective en photos pour l'année 2021



Agenda 2022

21 mai
Journée Nature

17 septembre
Journée du Patrimoine



LA SAISON 2021
DE LA MÉDIATHÈQUE



*Dans vos boîtes
aux lettres*

Animation « Chat » avec les écoles



Café littéraire 2 – 25 mai 2021



Concert de Jazz



Jeux de société



Journée du Patrimoine 2021



Troc aux plantes



Animation Inde



Animation Far West



Animation Sorcière



Le Bois de la Mandre - Projet d'aménagement

D'importants travaux de dessouchage et de terrassement ont été effectués afin de préparer le terrain au reboisement.



La mairie a fait appel à un cabinet d'architecte paysagiste pour le projet de reboisement. Pénélope Stansfield et Marion Delage, du cabinet GreenFrog, ont mis à profit leurs connaissances et expérience pour l'élaboration de ce projet.

Le Bois de la Mandre est **un projet d'aménagement paysager** pour l'ensemble des habitants de la commune. Comme le montre le plan ci-dessous, l'aménagement prévoit de reboiser la majorité de l'espace. En effet, le Bois de la Mandre devient un véritable poumon vert afin de se promener, de respirer, de contempler la nature, les boisements, mais aussi, de se reposer près de plantations plus ornementales et fleuries.



Grâce à leurs notions de botanique, de géologie, d'art et de culture, elles nous ont proposés un paysage correspondant à notre environnement, sans oublier leur côté écolo dans les compositions végétales sans abîmer la flore locale.



Construction d'un puit



Pose d'une bâche pour plantation des végétaux

Les travaux de replantation ont débuté. Ceux-ci prendront plusieurs mois. Dans un premier temps, le service technique a commencé à installer le système d'arrosage.

Le projet comprend :

- des végétaux pour haie libre (végétaux persistants)
- des végétaux bas
- des végétaux pour talus
- des arbres d'ornement
- du mobilier extérieur (bancs, tables...)



Les élèves de l'école Clément Ader participeront aux plantations des arbres et des massifs. En s'investissant dans ce projet, ils contribuent à embellir leur commune.

Plusieurs animations leur seront aussi proposées sur le thème de la nature et environnement.



Ganivelle bois



Des chemins piétonniers sont prévus pour se rendre, en toute sécurité, à l'école, l'aire de jeux et/ou à la médiathèque.

En janvier, la municipalité a offert un crayon insolite à tous les élèves de l'école et aux seniors. A l'extrémité du crayon se trouve une sorte de capsule qui contient des graines. Au contact de la terre humide, cette capsule va libérer les graines et la plante pourra pousser.

Ils pourront ainsi suivre la germination d'une graine...



Plusieurs arbres ont été plantés sur différents espaces sur la commune. Ces arbres nous ont été donnés gracieusement. La municipalité tient à remercier les Pépinières Bauduc et Mr Roques (Les parcs).

Deux nouveaux employés municipaux aux services techniques

Après le départ de deux employés communaux, la municipalité vient de recruter 2 nouveaux agents au service technique.

Patrice Bigot occupe, depuis le 1^{er} novembre, en contrat à durée déterminée, la fonction d'agent en charge des infrastructures et des équipements.

Arnaud Labourmène, en poste depuis le 3 janvier dans la commune en qualité d'agent chargé de l'entretien des espaces verts, de la voirie et des réseaux, et plus généralement de la propreté des espaces publics extérieurs.

L'équipe technique est constituée de 7 agents polyvalents, possédant chacun des compétences spécifiques dans des domaines variés.

Ils interviennent suivant un planning hebdomadaire avec des tâches planifiées en fonction des saisons et des demandes ponctuelles. Ils sont sous la responsabilité du Maire.



De gauche à droite : Richard Giuseppin – Patrice Périès – Arnaud Labourmène – Thierry Lefèvre – Patrice Bigot
Cyril Dejean.

Absent sur la photo : Mr Anthony Moro.



38 800 € TTC + benne : 5 150 € TTC
Subvention demandée au Conseil



14 760 € TTC

Cambriolage au Centre Technique Communal

Dimanche 7 février 2021, les ateliers municipaux de Le Fauga ont été la cible de cambrioleurs.

Les voleurs ont d'abord défoncé le grand portail d'entrée des ateliers, puis se sont emparés du camion-benne stationné à l'intérieur des ateliers et de petit matériel.

C'est un administré qui a découvert, le portail en tôle éparpillé sur le sol. L'alarme n'a visiblement pas fait reculer des voleurs sans limites.



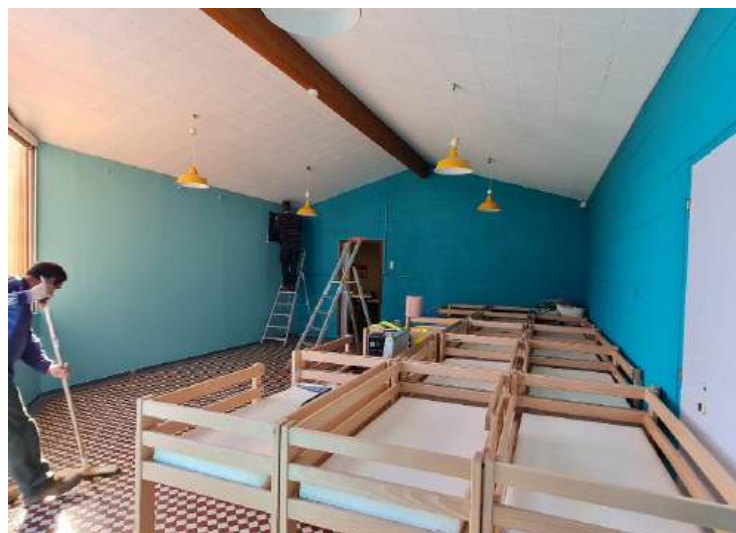
Illuminations de Noël

La situation sanitaire n'a pas permis à nos chers enfants d'assister au traditionnel spectacle de Noël offert par la mairie, ni au goûter.

Soucieuse de conserver la magie de Noël, la municipalité a décidé d'installer près des écoles des structures lumineuses représentant Noël. Petits et grands se sont émerveillés de toutes ces lumières. Nous souhaitons au fil des années agrandir cet espace pour le plaisir de tous.

Merci au service technique pour leur participation !

Quelques travaux réalisés par les services techniques



Peinture du dortoir de l'école maternelle

Peinture des 3 classes et du couloir +
pose du plancher de l'école maternelle



Elagage



Plantation



Effectifs et répartition des classes

13 enseignants - 11 classes - 291 élèves

Ecole maternelle

PS : 28 élèves – Mmes Da Costa et Soulé-Péré

PS/MS : 10 PS + 17 MS – Mme Mangenot

MS/GS : 14 MS + 13 GS – Mme Garcia-Ribet

GS : 28 élèves – Mme Gomez

Ecole Élémentaire

CP : 26 élèves – Mme Borie

CP/CE1 : 13 CP + 10 CE1 – Mme Jalabert

CE1 : 26 élèves – Mmes Tamargo et Soulé-Péré

CE2 : 27 élèves – Mme Eychenne

CE2/CM1 : 4 CE2 + 21 CM1 – Mme Girault

CM1/CM2 : 15 CM1 + 11 CM2 – Mmes Gréco et Devise

CM1/CM2 : 6 CM1 + 22 CM2 – Mme Mayanobe

Jeudi 2 septembre, ce sont 291 écoliers qui ont rejoint l'école Clément Ader, plutôt dans la bonne humeur et tous visiblement contents de retrouver leurs copains mais aussi leurs enseignants.

Il y avait de nouveaux visages, côté enseignants.

- Mmes Gréco et Devise, nouvelles maîtresses des CM1/CM2 qui se partagent leur emploi du temps.
- Mme Lydie Jalabert pour la classe de CP/CE1.



C'est dans des locaux rénovés par les services techniques que les écoliers en maternelle ont fait leur rentrée. Les trois classes dans le bâtiment en dur de l'école maternelle ont été entièrement repeintes et le plancher changé.

Un nouveau dortoir a également été créé pour la classe de PS/MG dans l'ancienne cuisine maternelle.



Nouveaux horaires

Ecole maternelle

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

9H / 12H - 14H / 16H15

Mercredi 9H / 12H

Ecole élémentaire

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

9H05 / 11H55 - 13H55 / 16H20

Mercredi 9H05 – 12H05

Ecole maternelle

Climatisation de 3 classes et du hall d'entrée



30 065 € TTC

Subvention
au Conseil
départemen-
tal de 40 %
demandée.

2^{ème} dortoir pour les petites sections



Achat de lits
superposés
supplémentaires.

Subvention au
Conseil
Départemental
de 40 %
demandée.

merci

Compte-tenu de la situation sanitaire, nous tenions à remercier tous les acteurs scolaires et périscolaires pour leur mobilisation face au Covid-19.

L'ensemble de l'équipe d'animation sur la commune est composé d'une directrice et de :

- 17 animateurs
- 4 ATSEM
- 4 Agents de restauration et/ou d'entretien

Service animation Le Fauga
05 62 23 05 97

Directrice : Mme Valérie Lirola.

Animatrices : Mmes Attims Rozimar - Bargueno Marine - Cazalé Patricia - De Sousa Laetitia - De Sousa Mélodie - Ducrocq Margaux - Gaubens Laura - Guyot Fiona - Houles Françoise - Martre Marjorie - Somera Christelle - Tissot Céline et Mrs Sentenac Allan - Sers Philippe « Adjoint » - Thomas Robin.

ATSEM : Mmes Sandrine Lucas – Amandine Bibes – Marie-José Chopard – Fabienne Lecoer.

Agents de restauration et/ou d'entretien : Mmes Anne Pupulin – Laurence Larribeau – Marie-Hélène Duluc – 1 agent polyvalent.

ALAE - Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

L'Accueil de Loisirs Associé à l'École accueille vos enfants pendant les temps périscolaires et fonctionne au sein du groupe scolaire de la commune.

L'ALAE prend en charge les enfants le matin (à partir de 7h15) avant la classe, durant l'interclasse de midi et le soir après la classe (jusqu'à 18h30).



ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

L'ALSH est une structure éducative accueillant des enfants hors temps scolaire, les mercredis après-midi pendant l'année scolaire et toute la journée pendant les vacances scolaires.

Pour les vacances de Noël et celle du mois d'août, l'ALSH sur la commune est fermé, mais vous pouvez inscrire vos enfants sur une des structures du Muretain Agglo.



Le service animation est géré par le Muretain Agglo. Un **Dossier Unique** a été mis en place regroupant l'inscription aux différents services péri et extrascolaires : CLAE, CLSH, Restauration.

 05 34 46 30 30

<https://vivre.agglo-muretain.fr/services-aux-familles/enfance>

ENFANCE





**Opération
vaccination
COVID-19**

Prendre rendez-vous

Covid-19 - Le CCAS vous aide à prendre rendez-vous

Compte tenu des difficultés à obtenir un rendez-vous pour les vaccins Covid-19, les personnes fragiles et/ou en rupture numérique ont pu se faire aider auprès du CCAS dans leurs démarches.

L'aide aux démarches administratives

Les familles rencontrant des difficultés dans leurs relations avec les divers organismes publics ou privés peuvent solliciter aide et conseil auprès du CCAS.

Le CCAS suivra l'avancement d'un dossier et interviendra le cas échéant auprès de l'organisme concerné.



Vous êtes isolés ? Vous avez plus de 60 ans ?
Vous êtes fragilisés par le handicap ?



**Registre communal
des personnes vulnérables**

INSCRIVEZ-VOUS !

Registre communal des personnes vulnérables

Mis en place dans le cadre du plan **grand froid** ou plan **canicule** par le **CCAS**, ce registre est un dispositif pour aider les personnes fragiles en cas de besoin. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Logements sociaux Résidence intergénérationnelle

En partenariat avec le groupe Mésolia, Mme Damblat Maïté et Mme Bagnérès Isabel ont reçu tous les candidats de la résidence « séniors » pour le montage de leur dossier en les accompagnant jusqu'à leur affectation. Nous sommes satisfaits d'avoir pu répondre aux demandes des faugatiens et des communes avoisinantes.

Pour les logements familiaux, nous avons bien entendu privilégié des familles faugatiennes quand tous les critères étaient remplis.

Nous tenions à remercier le groupe Mésolia ainsi que le groupe Promologis pour leur écoute et leur accompagnement.

Collecte alimentaire

Samedi 13 novembre 2021, le CCAS a organisé une collecte alimentaire pour le Secours Populaire.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont bien voulu participer à cette opération.



merci





Face à la reprise de l'épidémie, le Centre Communal d'Action Sociale de la mairie n'a pu organiser son traditionnel spectacle suivi du goûter de fin d'année.



Cependant, le CCAS a fait une permanence pour que les personnes âgées de 70 ans et plus viennent récupérer le colis de fin d'année.

meilleurs vœux

Solidarité

AFMTÉLÉTHON 3 ET 4 DECEMBRE 2021

INNOVER POUR GUERIR



Les faugatiens
toujours au
rendez-vous !

Merci

2 125 €

Information aux habitants



Depuis le 1^{er} octobre 2021, la SPL « Les Eaux du SAGE » gère l'eau potable sur la commune.

En effet, la commune et le Muretain Agglo ont souhaité regrouper les compétences Eau et Assainissement en les confiant à un seul gestionnaire : la SPL « Les Eaux du SAGE ».

Un interlocuteur unique

Le SAGE était déjà votre interlocuteur pour l'assainissement, il le sera aussi désormais pour l'eau !

Votre pôle de proximité : Le pôle Louge

4, rue du Collège – 31410 Noé

05 61 87 84 35

Courriel : usagers.louge@sivom-sag.fr

Site internet : www.sivom-sag.fr

du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Les démarches administratives simplifiées

Vos démarches administratives sont prises en compte simultanément pour l'Eau Potable et l'Assainissement collectif (changement d'adresse, changement bancaire, fuites / dégrèvements, demande de branchements...).

Numéro d'astreinte 05 32 18 37 17
(en dehors des heures d'ouverture)

Le Contrat de territoire 2022 – 2027

Mardi 9 novembre, le Président et l'ensemble des maires du Muretain Agglo ont signé le **Contrat de territoire 2022 – 2027**. Les contrats de territoire ont été créés en 2016, signés par toutes les communes et intercommunalités de la Haute-Garonne, sont des outils de planification visant à programmer le financement d'équipements publics (crèches, écoles, mairies, salles des fêtes, complexes sportifs, médiathèques, etc.) sur l'ensemble du territoire.

L'objectif ? Garantir un développement équilibré du territoire afin de répondre aux enjeux de demain.



Elections présidentielles et législatives en 2022

1^{er} tour : **10 avril 2022** - 2^d tour : **24 avril 2022**



1^{er} tour : **12 juin 2022** - 2^d tour : **19 juin 2022**



Vous **n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales** pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Service-public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

L'étude est formulée par le Muretain Agglo. Elle concerne le tracé de l'ancienne voie romaine qui traverse les communes de Saint-Hilaire, Lavernose-Lacasse et Le Fauga. Elle consiste en la création d'un itinéraire reliant la gare SNCF de Le Fauga aux communes de Saint-Hilaire et Lavernose-Lacasse.

A terme la poursuite de cet itinéraire permettra de relier la commune d'Ox à ce nouvel aménagement.



INFO - ZAC de Labourdette

En décembre 2020, la société SOLVEO a racheté la SNC Labourdette au groupe Eiffage.

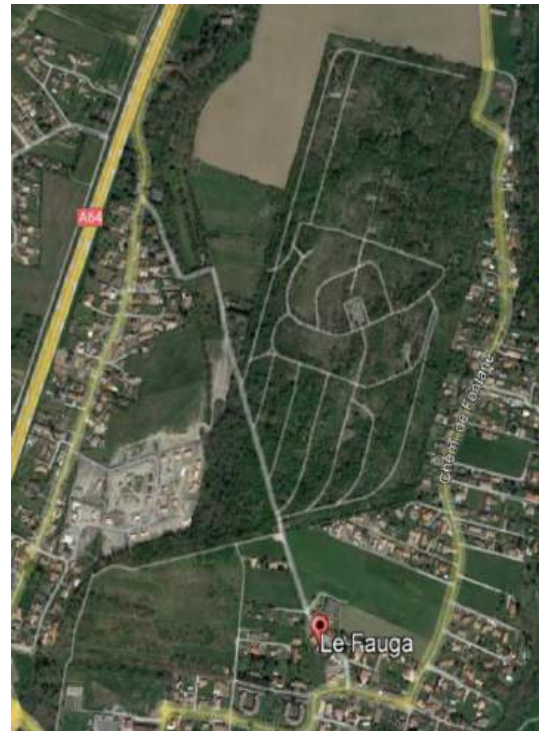
Après plusieurs batailles juridiques, l'Etat a été condamné à dépolluer le site.

Depuis juin 2021, le débroussaillage et le déboisement ont commencé afin que la Direction Générale de la Sécurité Civile procède à la dépollution pyrotechnique du site.

Seuls quelques arbres, recensés en 2005 comme « protégés », ne seront pas abattus. La Mairie a toutefois demandé de préserver un écran naturel (une rangée d'arbres...) aux endroits urbanisés pour notre confort visuel.

En début d'année prochaine, des réunions publiques sont prévues avec la Sécurité Civile et la Sous-Préfecture afin de vous informer sur le calendrier des travaux et de la mise en sécurité des riverains.

La société SOLVEO aurait comme projet l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le site, mais à ce jour rien n'est validé et rien n'est officiel.



Nouveau sur la commune

Un distributeur de pizzas sur la commune - Côté Pizzas



Gwenaëlle MILLEREAU et Eric SCHWARTZ, propriétaires d'un restaurant à Lavelanet de Comminges, viennent d'ouvrir leur 2ème distributeur automatique de pizzas.

Leurs pizzas sont élaborées par eux-mêmes et cuites dans leur four à bois.

DISPONIBLE 24h/24h et 7j/7.
Pizza chaude en 3 min Froide en 30 sec.

*Vous pouvez même réserver vos pizzas
sur l'application smart pizza !*



Vie associative

Cette année a été fortement perturbée pour nos associations compte-tenu du contexte sanitaire.

La municipalité remercie chaleureusement tous les bénévoles associatifs qui ont durant toute cette période essayé de garder un lien avec leurs adhérents en proposant des cours en plein air ou en distanciel.

Pour 2021, malgré la période Covid-19, le Conseil Municipal a décidé unanimement de maintenir la même subvention à chaque association que pour l'année 2020.

Et malgré une baisse d'adhérents, depuis le mois de septembre, les associations reprennent leur activité.

Juin – Fête du village



15 août – Pèlerinage à l'Aouach

Septembre – Forum des associations



Septembre – Vide-grenier au lac du Loup

Septembre – Journée nettoyage de Le Fauga





Solidarité Faugatienne - Une nouvelle association sur la commune

L'association Solidarité Faugatienne est née de la volonté de Faugatiens et Faugatiennes de créer du lien entre les habitants.e.s du village, ainsi que de renforcer la solidarité et l'entraide par le biais de rencontres ou d'événements collectifs.

Les principales valeurs fondatrices de l'association sont la protection de l'environnement et l'aide à autrui.

L'association a besoin d'adhérent pour fonctionner car plus nombreux seront les membres, plus grandes seront les opportunités de faire des actions efficaces. Si vous êtes intéressé.e.s, vous pouvez contacter la Présidente de l'association Michèle ROUANET.



Marché de Noël

L'Atelier du Fauga a organisé, samedi 7 novembre, le marché de Noël et nous a transporté dans un monde féérique. Petits et grands ont déambulé dans une atmosphère chaleureuse et conviviale à travers les stands plein de lumières et de couleurs.

Les enfants tout sourire... ou en pleurs... ont tous pris une photo avec le père Noël invité par les P'tits Faugatiens, et chaque enfant a pu laisser sa traditionnelle lettre au père Noël.



Nouveau sur la commune

M.A.M. - Ô Bruits Des Jeux – Maison d'Assistants Maternelle



La MAM Ô Bruits Des Jeux vous accueille
du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Solution de garde d'enfants dans un espace commun.

Depuis le 4 octobre, 3 assistantes maternelles se sont regroupées pour accueillir les enfants dans la même maison.

Chacune des assistantes maternelles ont leurs agréments et, par délégation, l'accueil d'un enfant est possible auprès des autres assistantes maternelles.



Mme Jessika Richardsons
3 agréments
Mme Bénédicte Plante
2 agréments
Mme Ophélie Richardsons
2 agréments

14 ter, Chemin Darré Barraou
31410 – Le Fauga

La loi a étendu aux communes de plus de 1 000 habitants un droit qui était jusqu'à mars 2020 réservé aux communes de plus de 3 500 habitants. Un espace d'expression libre est donc réservé aux élus de la majorité et aux élus de l'opposition. Les conditions de ce droit sont précisées sur le règlement intérieur du conseil municipal voté lors de la séance du 29.10.20.

Le Fauga 2020, Ensemble, On avance...
Majorité municipale



Chères Faugatiennes, chers Faugatiens,

Nous sommes, à nouveau sous le coup de la pandémie qui prend aujourd'hui un nouveau visage puisque nous subissons une nouvelle vague de contaminations. Tout au long de l'année, nous avons cherché mon équipe et moi-même à répondre aux besoins de chacun d'entre vous. Nous nous sommes rendus disponibles et nous avons été à l'écoute de chaque difficulté.

Je ne peux que vous encourager à vous faire vacciner ou à demander une 3ème dose afin de vous protéger et de protéger les autres. Nous sommes maintenant habitués aux gestes barrière, ne nous relâchons pas !

Malgré le contexte, la commune se porte bien et nous espérons que vous y trouvez un vrai bonheur de vivre.

Nous sommes nombreux à nous impliquer chaque jour pour atteindre cet objectif. Alors, je remercie, tous les acteurs publics et privés, qui œuvrent pour la commune.

Chères Faugatiennes, chers Faugatiens, Mesdames, Messieurs, au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite une très belle année 2022 ! Qu'elle soit synonyme de santé et de bonheur !

Le Maire - Jean-Marie PUIG

Un Elan pour le Fauga - Opposition municipale



L'équipe « Un Elan pour Le Fauga » vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Le premier, très classique, est de vous souhaiter une excellente année pour vos proches et vous-mêmes. Que 2022 vous apporte toute la joie et les accomplissements qui feront le bonheur de tous. Et surtout, n'oublions pas la santé.

Notre deuxième vœu, c'est que chacun puisse, après deux années compliquées, retrouver une vie normale avec une activité professionnelle et une vie sociale incluant culture, sport, convivialité et joie de vivre. Et que la maladie n'isole plus.

Enfin, notre 3ème et dernier vœu est un engagement : parvenir à honorer votre confiance en tant qu'élus. En effet, tout en étant une force d'opposition au conseil municipal, nous restons constructifs et nous ne voulons pas tomber dans la critique permanente et stérile de l'action menée par la majorité.

Pourtant, cette dernière ne nous implique pas dans les réflexions sur l'évolution du village et nous ne voyons donc pas beaucoup de projets.

Notre vision, c'est un village dynamique avec des projets non pas utopiques mais réalistes, axés sur la valorisation des talents et des richesses de la localité, sur une conception plus écologique et éthique, des projets au service de l'intérêt général qui peuvent être financés par de nouveaux supports comme le font les villages voisins.

Et si pour faire avancer les choses, vous veniez en discuter avec nous... ? Rendez-vous autour d'un café au Café-Restaurant La Source le samedi 15 janvier à 10 h.

P.S. : Vous n'avez pas le temps... vous pouvez toujours échanger avec nous par le biais du site <https://unelanpourlefauga.fr/> ou par mail unelanpourlefauga@gmail.com



Conseillers
Départementaux

Canton de
Muret



TOUZET
Sophie

BOUTELOUP
Jérôme



Recensement militaire
(ou recensement citoyen)

Chaque jeune de 16 ans doit se faire recenser en Mairie muni du livret de famille et de sa pièce d'identité. Une attestation lui sera délivrée. Celle-ci est obligatoire pour certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment).

Directeur de la publication : Jean-Marie PUIG
Responsable de la communication : Isabel BAGNERIS
Maquette : Isabel BAGNERIS
Impression : Capitouls – 1 200 exemplaires



LA FIBRE AUX PEPINIÈRES BAUDUC – 60 000ème abonné

Le soleil et la fraîcheur furent de la partie aux pépinières ce Vendredi 17 décembre pour honorer cette entreprise qui est le 60.000ème abonnement à la fibre. Sébastien Vincini, 1er vice-président du Conseil Départemental, accompagné de Victor Denouvin, président du syndicat Haute-Garonne Numérique, de Jérôme Bouteloup, conseiller départemental canton, ont félicité Fabienne Bauduc qui représente la 6ème génération de cette entreprise familiale.

Cet hommage montre l'intérêt de la fibre optique pour les entreprises même dans une petite commune. Comme le présentent Fabienne et Stéphane, son associé, la fibre apporte un confort énorme pour la structure informatique de l'entreprise. Cela permet, avec les logiciels, d'être encore plus proche des clients grâce à une réactivité plus rapide et donc bénéfique.

Le nombre actuel d'abonnés à la fibre, sur la Haute-Garonne (hors Toulouse Métropole) est de 60088.





Olivier Lecomte



Marie-Claire Barrau



Aurelie Cou



Ade Line-r



Cindia Rodrigues Maia



Guillaume Lesage



Marie-Claire Barrau



Cindia Rodrigues Maia



Amandine Pinte-Rivera



Amandine Pinte-Rivera



Hyngride Pin's



Photographes
Amateurs

« Tu es
du Fauga si »



Guillaume Lesage



Amandine
Pinte-Rivera



Amandine
Pinte-Rivera



Ade Line-r